RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN CLIMAT - RESSOURSES EN EAU

ANAMET

N° 005

Septembre *2026*

Dans ce numéro :

Situation climatologique du mois	1
Situation hydrologique	2-3
Gestion intégré des ressources en Eau	3
Production halieutique	4
Lien entre les paramètres climatiques et le débit des cours d'eaux	4
Perspectives	4
Avis et Conseils	4

1. SITUATION CLIMATOLOGIQUE DU MOIS

1.1. PRECIPITATION

L'analyse de la figure 1 montre que la plupart des localités du pays ont été arrosées. Pagouda a recueilli la plus forte quantité (392,7 mm) et Lomé a enregistré la plus faible hauteur d'eau (21,0 mm). Comparativement au mois de septembre 2025 et considérant uniquement les stations synoptiques, ce mois a observé un déficit pluviométrique sur le plan national. Par rapport à la normale 1991-2020 (Figure 2), le mois de septembre a connu des déficits pluviométriques dans presque tout le pays. Toutefois, Anié Mono, Kara, Pagouda et Mango ont observé des excédents.

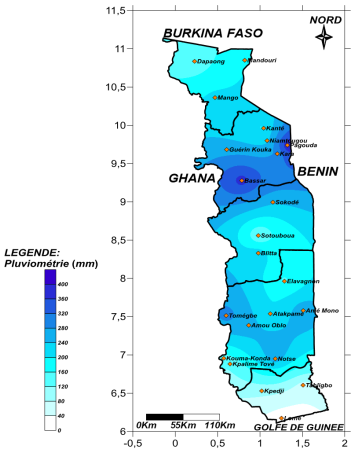


Figure 1 *: Carte de cumul de pluie du mois de septembre*
Source: ANAMET, 2026

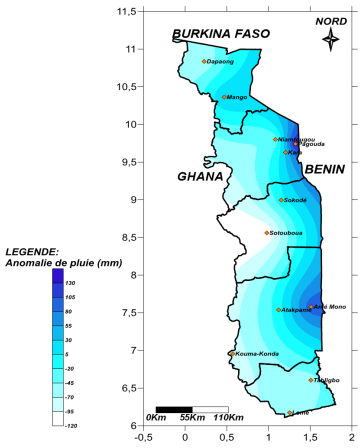


Figure 2 *: Carte de l'anomalie de pluie de septembre 2026 comparée à la normale 1991-2020*
Source: ANAMET, 2026

1.2 TEMPÉRATURE

La température moyenne la plus élevée du mois a été enregistrée à Mandouri (28,3 °C), tandis que la plus basse a été relevée à Danyi (23,2 °C). Au cours de ce mois, Mandouri, Tabligbo et Mango ont été les villes les plus chaudes (Figure 3). Comparée au mois de septembre 2025, cette température moyenne a été partout plus élevée. Au cours de ce mois, toutes les villes ont observé une hausse de température par rapport à la normale 1991-2020. L'analyse de la figure 4 montre que cette hausse a varié de 0,6 °C (Lomé, Niamtougou) à 1,5 °C (Kara).

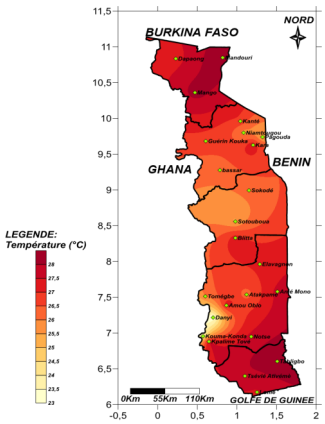


Figure 3 *: Carte de températures moyennes du mois de septembre*
Source: ANAMET, 2026

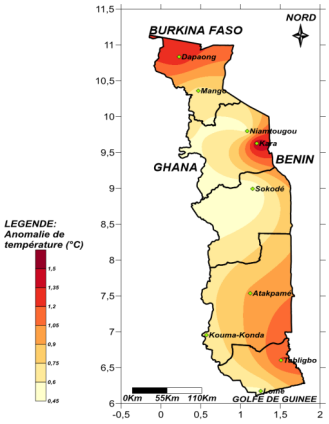


Figure 4*: Carte de l'anomalie de température de septembre 2026 comparée à la normale 1991-2020*
Source: ANAMET, 2026

Ce bulletin mensuel est produit avec l'appui technique et financier de Climate Risk and Early Warning System (CREWS-Afrique de l'Ouest)

2. SITUATION HYDROLOGIQUE ET GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

2.1. SITUATION HYDROLOGIQUE

La figure 5 présente les trois bassins versant du Togo à savoir : celui de l'Oti, du Mono et du Lac Togo.

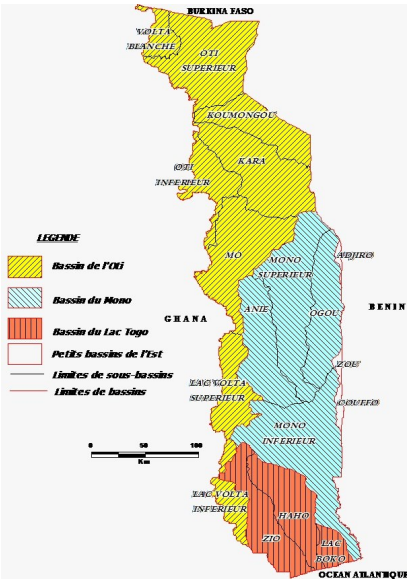


Figure 5 *: Carte des bassins versants du Togo*
Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

Analyse des hauteurs d'eau sur les trois bassins

Bassin du Lac Togo :

À la station de Kpédji, le niveau de l'eau au début du mois de septembre est de 228 cm, en dessous du seuil d'alerte 1 (300 cm), et se maintient entre 195 (7e jour) et 240 cm (12e jour) durant les treize premiers jours. Ensuite, une hausse s'amorce à partir du 14e jour (274 cm), portant le niveau à 340 cm au 15e jour franchissant ainsi le seuil 1, avant un retour sous ce seuil dès le 17e jour (296 cm). Une seconde remontée à partir du 23e jour conduit à un nouveau franchissement du seuil 1 du 26e au 28e jour, avec le maximum du mois de 348 cm au 26e jour, avant un repli à 268 cm au 30e jour. Le seuil d'alerte 2 (400 cm) n'a en revanche jamais été atteint. Contrairement au mois d'août, où le niveau de l'eau était resté constamment sous le seuil 1. En septembre, Kpédji enregistre deux épisodes de franchissement de ce seuil.

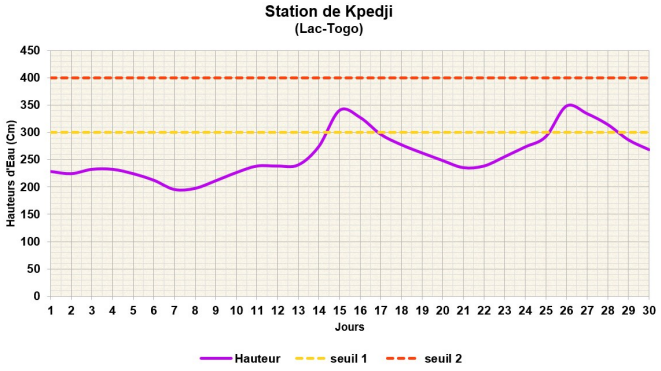


Figure 6: *Courbe de variation des hauteurs d'eau à la station de Kpédji (Bassin du Lac Togo)*
Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

Bassin du Mono :

En septembre, la station de Kolokopé a connu une dynamique hydrologique très contrastée. Le mois ayant commencé avec un niveau d'eau de 700 cm qui est au-dessus du seuil d'alerte 2 (600 cm) dans le prolongement de la hausse du mois d'août, ce niveau chute rapidement à 483 cm au 2e jour, descendant ensuite sous le seuil 1 (300 cm) entre le 11e et le 15e jour avec un minimum de 254 cm au 13e jour. Après une reprise intermédiaire atteignant 540 cm au 19e jour, le niveau d'eau revient sous le seuil 1 au 27e jour (285 cm) puis augmente rapidement de 645 cm au 28e jour (seuil 2 dépassé) atteignant son niveau maximal à 860 cm au 30e jour, une valeur largement supérieure au maximum d'août (673 cm).

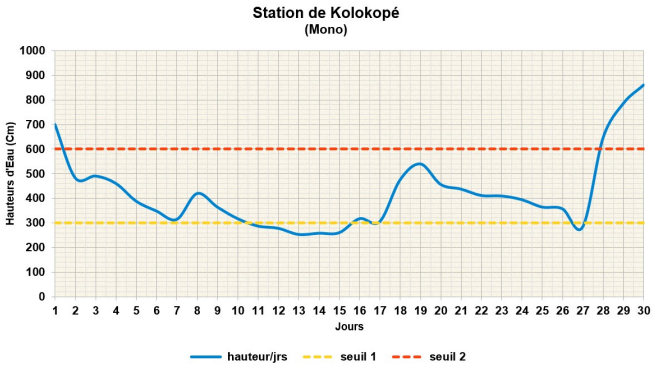


Figure 7: *Courbe de variation des hauteurs d'eau à la station de Kolokopé (Bassin du Mono)*
Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

Bassin de l'Oti :

À la station de Mango, le niveau d'eau débute avec 710 cm au-dessus du seuil d'alerte 1 (500 cm). Ce niveau constitue la valeur maximale du mois. Une baisse lente et régulière s'installe avec un niveau de 700 cm entre le 3e et le 6e jour, puis une baisse plus marquée au 21e jour avec 587 cm. Une légère remontée est ensuite observée, avec une stabilisation entre 621 et 630 cm du 23e au 29e jour, puis un regain à 650 cm au 30e jour. Sur l'ensemble du mois, la station est restée au-dessus du seuil 1.

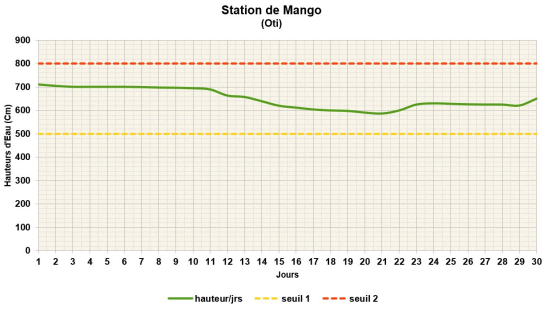


Figure 8: *Courbes de variation des hauteurs d'eaux à la station de Mango (Bassin de l'Oti)*

Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

En résumé, sur les trois stations suivies, le mois de septembre marque une évolution contrastée par rapport à août : la station de Kpédji, restée constamment sous le seuil 1 en août, le franchit cette fois à deux reprises. Kolokopé confirme son instabilité, avec un franchissement du seuil d'alerte 2 en tout début puis en toute fin du mois, et atteint un maximum de 860 cm au 30e jour. Enfin, Mango se maintient durablement au-dessus du seuil d'alerte 1, avec une baisse progressive sur la majeure partie du mois, sans atteindre le seuil 2.

2.2. GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

Au Togo, l'ensemble du potentiel hydrique dépend des précipitations, dont le volume annuel est évalué à environ 70 milliards de mètres cubes (m³), bien que seuls 17 % soient actuellement mobilisables et stockés. Le ruissellement de surface représente 10,5 milliards de m³ (soit 15 % du volume pluviométrique global), répartis entre les trois grands bassins versants du pays : l'Oti (60 %), le Mono (34 %) et le système lagunaire du Lac Togo (6 %). Par ailleurs, 8,77 milliards de m³ (environ 12,5 %) s'infiltrent dans le sol et contribuent à la recharge des nappes souterraines au niveau national.

Ce potentiel fait toutefois face à de multiples pressions anthropiques et climatiques qui compromettent sa pérennité. Les rejets industriels, agricoles et domestiques altèrent progressivement la qualité des eaux. En parallèle, la déforestation et l'érosion des sols perturbent les processus d'infiltration au profit d'un ruissellement accru, exacerbant la vulnérabilité aux inondations. Enfin, les prélèvements excessifs dans les nappes souterraines entraînent un rabattement continu des niveaux des nappes souterraines et favorisent l'intrusion saline dans les aquifères côtiers, menaçant directement la viabilité de leur exploitation.

Afin de garantir la pérennité et la résilience du potentiel hydrique national, le suivi spatio-temporel des ressources a été consolidé conformément aux principes directeurs de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Cette dynamique s'est traduite par la mise en œuvre d'un programme d'implantation et de densification des réseaux instrumentaux sur l'ensemble du territoire togolais, portant à ce jour le dispositif opérationnel à 58 stations hydrométriques (mesure du niveau des cours d'eau) et 53 stations piézométriques (mesure du niveau des nappes souterraines).

Le suivi quantitatif et qualitatif constitue une composante méthodologique et décisionnelle centrale de la GIRE. Il assure l'acquisition de séries de données fiables et standardisées relatives à la planification des usages, aux débits d'écoulement (risque d'inondation et de sècheresse), aux fluctuations piézométriques (surexploitation de la nappe) et à l'évolution de la qualité des eaux de surface et souterraine.



Figure 9 : Station piézométrique



Figure 10 : Station hydrométrique

3. PRODUCTION HALIEUTIQUE

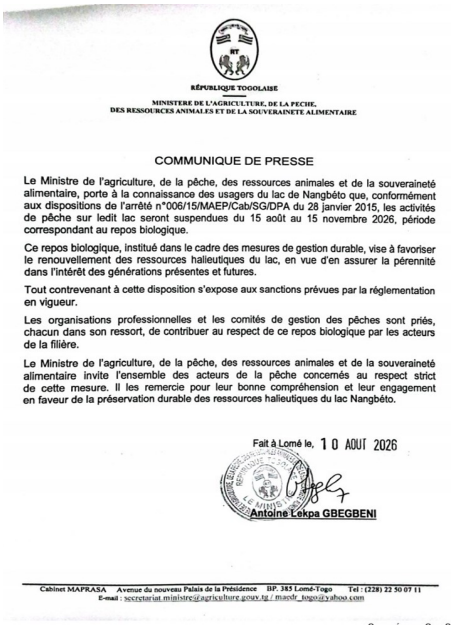
La production halieutique pour le mois de septembre était de **1350, 472 tonnes** réparties comme suit :

- **1346,913 tonnes** pour la production artisanale maritime ;
- **3,559 tonnes** pour la production industrielle (Tableau 1).

Tableau 1 : **Données de la production halieutique septembre 2026**

Période	Production halieutique	Quantité (tonne)
Sept. 2026	Production artisanale maritime	1346,913
	Production industrielle	3,559
	TOTAL	**1350,472**

Source : DPH, 2026



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE, DES RESSOURCES ANIMALES ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de l'agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire, porte à la connaissance des usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté n°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac seront suspendues du 15 août au 15 novembre 2026, période correspondant au repos biologique.

Ce repos biologique, institué dans le cadre des mesures de gestion durable, vise à favoriser le renouvellement des ressources halieutiques du lac, en vue d'en assurer la pérennité dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Tout contrevenant à cette disposition s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Les organisations professionnelles et les comités de gestion des pêches sont priés, chacun dans son ressort, de contribuer au respect de ce repos biologique par les acteurs de la filière.

Le Ministre de l'agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire invite l'ensemble des acteurs de la pêche concernés au respect strict de cette mesure. Il les remercie pour leur bonne compréhension et leur engagement en faveur de la préservation durable des ressources halieutiques du lac Nangbéto.

Fait à Lomé le, 10 AOUT 2026

Antoine Lekpa GBEGBENI

Cabinet MAPRASA Avenue du nouveau Palais de la Présidence BP. 385 Lomé-Togo Tel : (228) 22 50 07 11

E-mail : secretariat.ministre@agriculture.gouv.tg / masdr_togo@yahoo.com

Selon les prévisions, l'état de la mer pendant le mois de septembre était favorable à la pratique de la pêche maritime. Toutefois, la communauté de pêcheurs artisanaux est appelée à consulter régulièrement les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état océanique et à respecter les mesures de sécurité, notamment le port obligatoire du gilet de sauvetage avant toute sortie en mer, conformément à l'arrêté **N°0006/2025/ MRHART/SG/DPA du 10 avril 2025.**

Par communiqué de presse en date du 10 août 2026 (ci-contre), le Ministre de l'agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire (MAPRASA) invite l'ensemble des acteurs de la pêche au respect strict du repos biologique instauré sur le lac de Nangbéto **du 15 août au 15 novembre 2026 (03 mois)**.

4. LIEN ENTRE LES PARAMETRES CLIMATIQUES ET LES ECOULEMENTS DES COURS D'EAUX

Dans le bassin de l'Oti, la pluviométrie a baissé du mois d'aout à septembre passant de 382,9 à 133,5 mm aux stations de Dapaong, de 212,5 à *195,4* mm à Mandouri et de 309,0 à 211,3 mm à Mango. Cela a entrainé une baisse des écoulements des cours d'eau passant de 710 cm à 650 cm à la station hydrométrique de Mango.

Dans le bassin du Mono, la pluviométrie a également baissé de 411,2 à 246,2mm à Sokodé et de 255,2 à 224,2 mm à Blitta. Cette baisse de la pluviométrie n'a pas induit un effet notable sur les écoulements à la station hydrométrique de Kolokopé.

Dans le bassin du Lac Togo, le mois de septembre étant marqué par la reprise de la petite saison pluvieuse au sud du pays avec une augmentation de la pluviométrie de 1,8 à 21,0 mm à Lomé et de 5,5 à 96,0 mm à Kpedji, on observe la reprise des écoulements avec une hausse du niveau de l'eau de 228 à 268 cm à la station hydrométrique de Kpédji.

5. PERSPECTIVES

Au cours du mois d'octobre 2026, des perturbations pluvio-orageuses faibles à modérées associées d'orages sont prévues sur l'ensemble du pays. Cette situation entrainera une situation relativement stable du niveau des cours d'eaux sur l'ensemble des bassins versants du pays.

6. AVIS ET CONSEILS

Une vigilance renforcée s'impose sur le bassin du Mono (Kolokopé), où le niveau est passé de 285 cm à 860 cm en trois jours et a largement dépassé le seuil d'alerte 2 en fin de mois : un suivi rapproché est recommandé dès le début d'octobre. Le bassin du Lac Togo (Kpédji), qui a franchi à deux reprises le seuil d'alerte 1, mérite également une surveillance attentive. Le bassin de l'Oti (Mango), toujours installé au-dessus du seuil d'alerte 1 malgré une tendance à la baisse, une surveillance régulière reste indispensable. Un suivi journalier des prévisions météorologiques de l'ANAMET est fortement recommandé afin d'avoir des informations actualisées sur le climat.

ÉQUIPE D'ÉLABORATION :

ANAMET, DRE, ENVIRONNEMENT, UL (WASCAL), MTDPR, CRT, DPH

Ce bulletin mensuel est produit avec l'appui technique et financier de Climate Risk and Early Warning System (CREWS-Afrique de l'Ouest)